Limogne *infos*

N° 47 / Eté 2012
Diffusion gratuite
N° ISSN 1274-7815
mairie.limogne@wanadoo.fr

Le mot du maire

Cet été encore, il y a mille façons de profiter du causse.

A Limogne en Quercy, pour les habitants, les artisans, les commerçants et les agents municipaux, la saison estivale est un moment particulièrement fort. Depuis quelques semaines, en effet et jusqu'au début du mois de septembre, le causse n'est plus seulement « notre causse » : nous partageons nos chemins, nos forêts et nos sites remarquables avec des centaines de visiteurs, résidents plus ou moins réguliers, mais qui éprouvent tous un profond attachement à cette terre fragile.

S'ils nous ont choisis, c'est qu'ils nous font confiance.

A Limogne en Quercy, l'accueil n'est pas une obligation… C'est une tradition, et même une vocation.

L'été, c'est aussi le moment propice pour apprendre, faire de nouvelles expériences et se cultiver. Le village, en partenariat avec l'Office de Tourisme, propose un programme culturel et festif diversifié et de qualité.

Les fêtes de l'été, les concerts, les spectacles, sont à découvrir en famille, entre amis, en salle ou en plein air, de jour comme de nuit.

Cet été 2012 sera, je l'espère, mémorable pour les habitants comme pour les vacanciers.
Mais le plaisir et la détente que l'on est en droit d'attendre en période de vacances ne doivent pas occulter nos responsabilités. La municipalité déploie tous les moyens nécessaires pour que la saison se déroule sans drame.

Ceci dit, il est impensable de placer un policier derrière chaque citoyen : c'est donc à chacun de connaître ses limites et de ne pas empiéter sur la liberté d'autrui. Le civisme est aussi la clé d'un été réussi !

Profitons de l'été et n'oublions jamais que le causse est aussi beau que fragile.

Bonnes vacances !

Francis Mercadier

Sommaire

Édition Été 2012

Le mot du maire p. 2

Le journal du conseil municipal p. 3

Le bulletin des associations p. 6

- A livre ouvert
- Découverte et sauvegarde du patrimoine
- Trufficulteurs du Causse de Limogne
- FNACA
- L'Apil
- Causse Sud
- Promotion du Causse de Limogne
- Le Rallye Bel Air

Infos pratiques p. 13

Le carnet du village p. 16

Le Limogne du futur est sur les rails

Depuis des mois, la municipalité réfléchit à l'avenir de notre bourg, aux moyens de le faire évoluer, de le rendre plus attractif et plus agréable à vivre pour ses habitants. Mille choses sont à faire, mais nous ne pouvons pas tout réaliser en même temps ! Il nous faut établir des priorités, notamment sur les axes temporels et financiers. Au printemps, nous avons décidé de concentrer nos efforts et notre réflexion sur deux chantiers : la rénovation et la redistribution des espaces publics du centre-bourg, et la réhabilitation de la salle des fêtes.

Dès lors, nous avons mis en place un comité de pilotage qui comprend des membres du conseil municipal, de la communauté de communes, du Conseil Général, du parc régional, de la DDT (Direction départementale des territoires), et du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Pour la partie Espaces publics, nous avons lancé un appel d'offres pour choisir un prestataire chargé de l'étude du dossier. Onze cabinets d'architecture et d'urbanisme ont répondu. Au mois de juin, nous avons étudié tous les dossiers, en comité de pilotage, puis en commission municipale de travail. En juillet, le conseil municipal a choisi l'agence toulousaine Torres-Borredon, qui nous a semblé présenter la meilleure offre.

L'agence s'est mise immédiatement au travail. Une première réunion thématique s'est tenue à Limogne le 26 juillet, en présence de nombreux représentants d'associations. Cette rencontre fut très fructueuse, et sera suivie de plusieurs autres. Réunions et présentations vont se succéder chaque mois jusqu'en décembre prochain, date où l'agence nous présentera son projet pour les espaces publics du centre-bourg.

Pour la réhabilitation de la salle des fêtes, nous suivons une démarche similaire qui nous conduit en ce moment à préparer un nouvel appel d'offres. Celui-ci nous permettra de sélectionner un cabinet d'architecte à même de définir et piloter le projet de rénovation du bâtiment.

N'hésitez pas à nous écrire ou à solliciter les élus pour donner votre avis sur ces deux projets ou pour tout renseignement concernant leur évolution.

Une nouvelle supérette à Limogne

Depuis la mi-juillet, la supérette « Utile » a ouvert ses portes route de Varaire à Limogne. Quelques semaines avant l'ouverture, la SCI Lucy, propriétaire du terrain et du bâtiment du Petit Casino, a attaqué la municipalité en référé à propos de la légalité du permis de construire accordé le 8 décembre 2011 pour la construction de cette nouvelle supérette. L'audience a eu lieu fin juin au Tribunal administratif de Toulouse, en présence du maire Francis Mercadier. Le jugement a été rendu le 11 juillet dernier : « Aucun doute sérieux quant à la légalité de l'autorisation donnée par Monsieur le Maire de Limogne », laissant à la charge de la commune la somme de 2 210 € de frais d'avocats.

Fête de la musique 2012 : Limogne rayonne sur tout le Lot

21 juin au petit matin, le village de Limogne, habituellement calme, est soudain tout enfiévré. Petit à petit les terrasses des cafés se remplissent de curieux qui observent et se questionnent en voyant s'affairer des dizaines de jeunes et presque autant de moins jeunes...

Dommage qu'il n'y ait pas un reporter, une caméra, une télé, au moins un journal, dans cette journée d'effervescence, pour rendre compte de ce petit miracle : en effet, dès 18 h 30, les visiteurs découvrent que des peintures magnifiques décorent les murs, des guirlandes et des structures étranges sont accrochées dans les arbres, de longs faisceaux de câbles électriques traversent les rues, des scènes, des tables, des chaises ont surgi un peu partout. Les techniciens son et lumière ont installé leur matériel et terminé les balances.

On a vu passer de prometteuses et odorantes gamelles de nourriture. L'église est grande ouverte, le « Jardin de Marie » est signalé par un panneau digne de lui, des programmes géants sont apparus au pied des scènes, des artisans et restaurateurs ont dressé leurs étalages et ça commence à sentir le chichi et la grillade ! Des familles, des jeunes, des chiens, des instruments affluent de tous les côtés. Ils sont venus... Ils sont tous là...

Il est 18 h 30 et le village est méconnaissable. Monsieur le Maire, sur l'estrade de la placette, lève une dernière fois les yeux vers le ciel... Décidément… Oui il fera beau encore cette année... Francis Mercadier déclare ouverte la Onzième fête de la musique ! La célèbre fête de la musique à Limogne, une des plus importantes du département, qui a réuni cette année près de 3 000 personnes !

La fête de la musique c'est - depuis 11 ans - un partenariat entre la Mairie et des associations : Causse Mopolite (gestion du budget), Trace (déco et impression des affiches), A Livre Ouvert (bénévoles), Jardin des Images (video), Pan ! (plasticiens), Usine à Croquettes (prêt de matériel), Hors Cadre (plasticiens), Zut Zik Truck (bar associatif), La Seye en Scène (sonorisateurs), Sapass' (sonorisateurs, technicien son et régie générale), Chantier Voix (choristes et bénévoles)...

La fête de la musique de Limogne, c'est un budget de 3 500 euros et une équipe de 50 personnes infatigables avec beaucoup d'imagination, de débrouil-

lardise, de générosité et d'entraide. C'est une centaine de musiciens, plasticiens et danseurs, tous entièrement bénévoles. C'est un repas de 150 couverts qui leur est offert le soir grâce en partie à la Société de Chasse. C'est aussi une affiche devenue objet de collection, créée par un artiste différent chaque année et imprimée par l'imprimerie Trace à 150 exemplaires en édition de luxe.

La fête de la musique à Limogne ce sont les 25 groupes qui s'échelonnent sur 5 lieux différents entre 18 h 30 et l'aube. Les chorales des enfants des écoles qui font mouiller les yeux des parents, mamies, papis, tontons et tantines fiers de leurs petits. Les chorales d'adultes qui remplissent l'église d'amateurs attentifs. Ce sont les musiciens de tous styles, les danses africaines, les battucadas, qui font danser 3 000 personnes. C'est aussi une régisseuse et 6 techniciens professionnels son et lumière, présents à leur poste sans broncher jusqu'au petit matin.

La fête de la musique c'est une ambiance joyeuse et douce rassemblant petits et grands sans jamais la moindre bagarre ou embrouille. Mais c'est aussi des erreurs, des ratés, des retards, des imperfections, qu'il faut corriger et améliorer. La prochaine fois il y aura plus de tables, de chaises et aussi ... des toilettes supplémentaires ! C'est promis. Et puis il manque encore de bras courageux à deux heures du matin pour aider au rangement et au démontage. La porte est grande ouverte et vous êtes les bienvenus, plus on est de fous, plus on rit...

La fête de la musique enfin, c'est le village propre et rangé dès le lendemain matin, revenu au calme avec des jolis souvenirs plein la tête. A l'année prochaine, nous comptons sur vous !

A livre ouvert

Bibliothèque Municipale de Limogne
15 chemin des Grèzes 46260 Limogne en Quercy
téléphone : 05 65 31 78 88
alivreouvert@wanadoo.fr

L'association « A livre ouvert » aide à la gestion, à l'animation et aux orientations de la bibliothèque de Limogne.

Ouverture au public : mercredi 14h30-18h30,
jeudi 16h30-18h30, samedi 10h-12h.
Fermée en août

***Prêt gratuit**: Fonds propre adultes et enfants (17 000 documents) et prêt bibliobus (1000 documents changés deux fois par an). Nous avons prêté 19142 documents en 2011 !*

Les activités régulières

- **Initiation ou perfectionnement** gratuit à Internet et à la bureautique, 1 €/ heure, tous les mercredis de 14h30 à 18h, et un samedi sur deux, animé par Frédéric Boulpicante, sur réservation.
- **Accès Internet** aux heures d'ouverture, 3 postes connexion ADSL 2 Mégas, 1 €/heure (réservation conseillée).
- Prêts à l'**EHPAD** par Alison Young.
- Le **groupe de lecteurs** se réunit toutes les trois semaines autour de deux livres. Vous pouvez nous rejoindre…
- **Accueil des écoles** lundi, mardi toute la journée et le jeudi matin.
- Groupe de **conversation français-anglais** le jeudi soir à 19h30.

Les activités ponctuelles

- En janvier : en relation avec le Parc, exposition sur le **Légendaire du Quercy**, et présentation d'ouvrages sur ce sujet
- En mars : opération "Premières pages": spectacle autour d'un **tapis de lecture** créé par Coline Hateau pour la BDP, et reprenant "Une chanson d'ours" de Benjamin Chaud
- En avril : **ateliers avec l'OISL** en prévision de la journée du 9 juin
- Le 9 juin, nous vous avons proposé une **journée autour de l'écriture**, avec une exposition sur "l'Aventure des écritures", prêtée par la BDP du Lot, et des ateliers de calligraphie et autres jeux de lettres : codes secrets, calligrammes, portraits à partir de lettres découpées, créations à partir de lettres ou de phrases découpées pour inventer une couverture de livre, ou une photo de classe, typographie, pliage de livres… Nous avions pour partenaires la Mairie de Limogne, ARTAEM, l'association TRACE (imprimerie de Concots), l'association Paroles de geste (avec Chantal Boutes), Alison Young et Christine Pedrosa-Goffre. Beau succès pour une première édition, et tout le monde a apprécié l'originalité des animations.

Catalogue en ligne

Vous pouvez consulter en ligne le catalogue départemental référençant les documents de la BDP et ceux des bibliothèques partenaires, dont ceux de la bibliothèque de Limogne : **www.lot.fr/bdp** («Rechercher un ouvrage », ensuite sélectionnez la bibliothèque qui vous intéresse, puis: "Rechercher") voir ci-dessous:

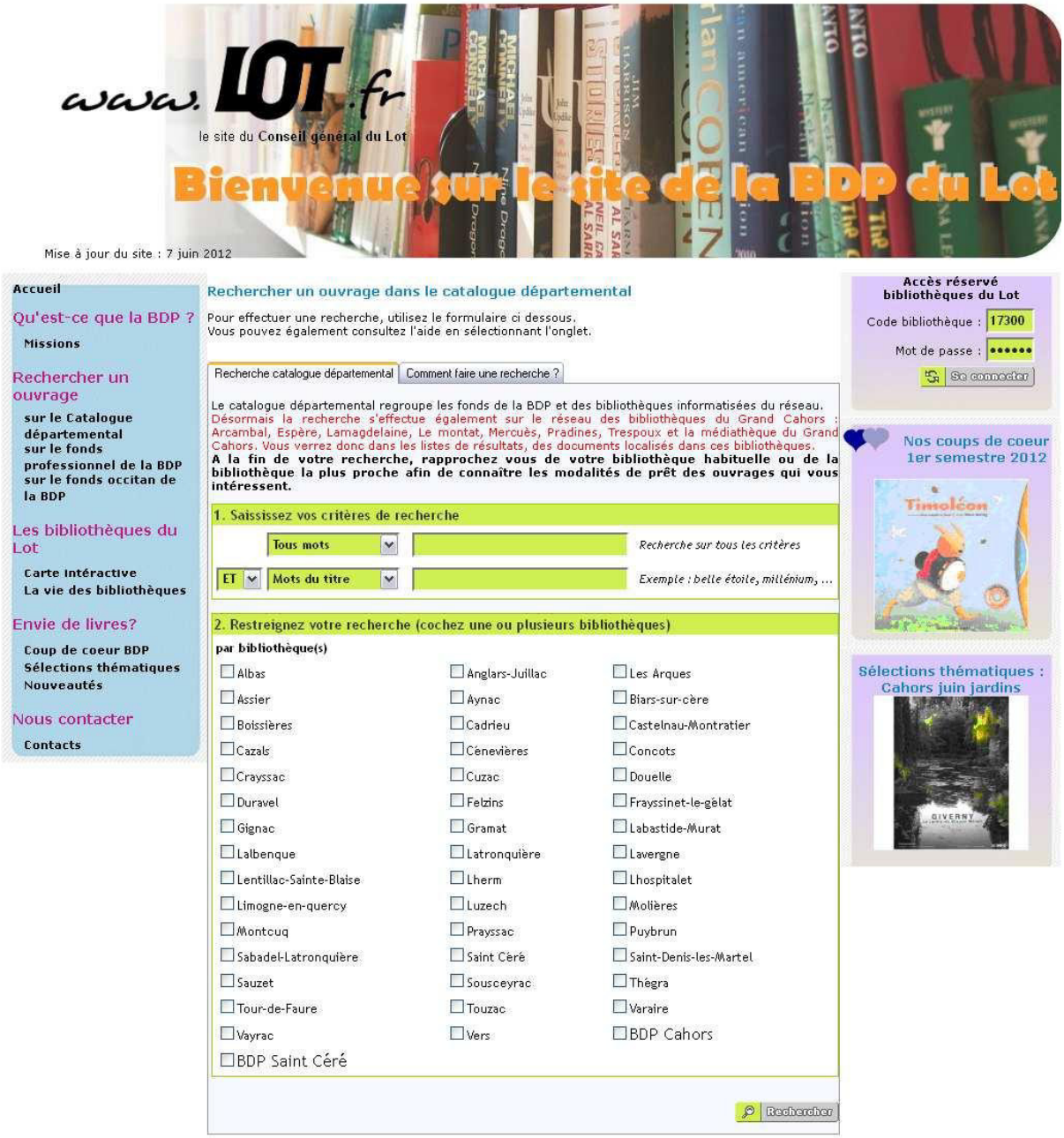

Rappel de l'adresse du site internet de la bibliothèque: **http://perso.wanadoo.fr/alivreouvert**
A la page catalogue, vous trouverez ce même lien vers le catalogue départemental.

Nous acceptons avec reconnaissance les dons de livres, et remercions tous les lecteurs qui participent ainsi à la constitution d'un fonds de qualité.

La bibliothèque est fermée en août, mais rouvrira dès septembre.

Bonnes lectures, bon été et bonnes vacances!

Découverte et sauvegarde du patrimoine & Trufficulteurs du Causse de Limogne

Le dimanche 17 juin 2012, la journée du Patrimoine de pays et des moulins dont le thème était cuisine, terroir et savoir-faire a été l'occasion de réunir les deux associations Découverte et Sauvegarde du Patrimoine et les Trufficulteurs du Causse de Limogne.

En effet sur la place d'Occitanie, un repas a réuni 54 personnes qui ont pu déguster une omelette à la truffe d'été et le fameux pastis quercynois. Les convives étaient ravis.

Il est encore temps de vous approvisionner à l'occasion du marché du dimanche matin à 10h30, et de savourer ce précieux tubercule à l'apéritif, en omelette , avec des pâtes ou des pommes de terre vapeur.

Yves LACAM,
Président de ces associations

FNACA

Animations

- Mercredi 11 juillet à 20h30 : grand loto annuel, place de l'église ou salle des fêtes de Limogne, en cas de mauvais temps
- Mercredi 12 septembre : journée à la découverte de la Corrèze insolite. Départ de Limogne avec visite guidée de Tulle, du pôle de l'accordéon, du musée du Président Chirac. Renseignements auprès de Daniel Héreil—La Borie Haute—46260 Limogne en Quercy
- Participation à la cérémonie du 11 novembre à Limogne avec le drapeau de la FNACA

Michel VALENTIN, Secrétaire de la FNACA

L'Apil

Marché gourmand

La 3e édition du marché gourmand du 9 juin dernier a remporté un vif succès. La fréquentation a été similaire à l'an passé. Nos petits producteurs locaux ont pu faire apprécier aux visiteurs les différents produits de notre terroir.

Ambiance chaleureuse et conviviale comme à l'accoutumée, le groupe musical les Chromatisés et notre échassier local en la personne d'Elie Lorier ont su captiver le public présent durant cette soirée et nous les en remercions.

Nous remercions également toutes les personnes qui se sont investies dans la préparation de cette manifestation pour qu'elle soit réussie et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine si vous le voulez bien.

Philippe Pouyer, Secrétaire de l'APIL

Causse Sud

Bilan de la saison 2011/2012

Ecole de Foot

En ce qui concerne notre École de Foot , elle achève sa huitième saison en maintenant toujours une soixantaine de licenciés (joueurs et dirigeants) dans tout le canton. Cinq catégories la composent :

- les U7/U9 (6-8 ans) l'effectif était juste mais la motivation était là ;
- les U11 (9-10 ans): bonne équipe, bonne ambiance, bon niveau ;
- les U13 (11-12 ans): saison difficile, pas assez de joueurs (10 licenciés pour jouer à 9), un manque de motivation et d'envie se sont fait ressentir ;
- les U15 (13-14 ans) en entente avec Cajarc ont eu une belle équipe et ont fait une bonne saison ;
- les U17 : peu de joueurs aux entraînements, manque de motivation sur les matchs en plus d'avoir rencontré des équipes plus fortes, tout cela a fait que la saison fut difficile à boucler.

Pour la nouvelle saison , nous sommes ravis d'accueillir au sein de l'encadrement, des parents footballeurs ou pas, qui vont nous aider les mercredis après-midi pour les entraînements, et / ou les samedis après-midi pour les matchs. Les jeunes U17, par groupe de deux, viendront également donner un coup de main à tous les entraînements. Ces implications spontanées relancent une nouvelle dynamique dont le club avait besoin. Malheureusement, nous sommes toujours à la recherche d'un employé dont l'absence nous fait cruellement défaut, surtout pour toute la partie logistique des clubs.

Les seniors

En ce qui concerne le club senior, saison difficile pour l'équipe 1 qui se solde par sa descente en 1ère division après la défaite lors de la dernière journée de championnat ; les problèmes d'effectifs et d'encadrement et le manque de sérieux de certains joueurs y sont pour beaucoup. Une saison correcte pour l'équipe 2 en championnat avec un classement final à la 4ème place, mais l' encadrement est également trop juste. Quand à la 3, elle a subi la justesse générale de l'effectif ; toutefois l'équipe finit la saison en trombe et arrache l'avant-dernière place après une phase retour bien plus réussie. L'ambition pour la saison à venir est de restructurer le club afin de repartir sur de nouvelles bases ; à ce titre l'arrivée de Pierre Ribail comme entraîneur et responsable de l'équipe 1, nous laisse espérer d'être sur la bonne voie.

En conclusion , nous tenions à remercier tous les bénévoles (parents et éducateurs) et tous les sponsors qui nous permettent de continuer l'aventure, mais plus particulièrement la municipalité de Limogne, qui grâce à son soutien, va injecter un second souffle au club qui en avait bien besoin.

Le Club

Promotion du Causse de Limogne

Les buts de notre association sont de faire connaître et promouvoir notre territoire avec tous les moyens de communication à sa disposition, d'augmenter son attractivité en y proposant des animations supplémentaires, d'œuvrer en synergie et d'être force de proposition avec tous ses acteurs économiques, touristiques et institutionnels (associations, professionnels, communauté de communes, communes, office de tourisme…)

Du samedi 14 au 21 juillet 2012, nous avons organisé le Salon des Arts de Limogne en Quercy de Limogne en Quercy qui permettait à une trentaine d'artistes locaux (peintres, sculpteurs, photographes) d'exposer leurs œuvres au public à la salle des fêtes de Limogne. La salle était ouverte en accès libre tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h00 à 18h30. Une permanence était assurée pour les personnes souhaitant poser
des questions ou acquérir des œuvres. Les visiteurs votaient pour leurs œuvres préférées et les lauréats ont été annoncés le samedi 21 juillet.

Enfin, depuis janvier 2011, nous avons mis en ligne le site internet du Causse de Limogne www.causselimogne-tourisme.com, présentant les membres de l'association mais aussi les animations du territoire pour la période courante. A cet effet, nous collectons les informations sur les événements, animations et manifestations proposées par les associations et particuliers de notre secteur pour les rediffuser. N'hésitez à nous contacter si vous avez une animation à y faire figurer !

L'A.P.C.L. est ouverte à tous. Nous vous invitons à la rejoindre afin d'y apporter plus de poids.
La cotisation a été fixée à 10 €. Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

A très bientôt,

Frédéric Bérard, Président de l'APCL

et son conseil d'administration

Email : promocausse@gmail.com

Le Rallye Bel Air

La Maison de la Chasse et du Patrimoine

Après bien des réflexions, des plans, des concertations, des écritures, des discussions, j'en passe et des meilleures, nous sommes enfin rentrés dans l'action sur le terrain , avec un entrain et un enthousiasme très communicatifs (ceci à partir de Novembre 2011).

Un hiver difficile, froid, souvent pluvieux, un printemps ressemblant à l'hiver ou à l'été, selon les semaines, n'ont pas empêché des groupes importants de se rendre tous les lundis sur le chantier.

Un grand coup de chapeau à un couple pour lequel les lundis ne suffisaient pas et sans lequel l'avancement des travaux et leur conception ne seraient pas ce qu'ils sont. Certains bénévoles se sont révélés d'excellents spécialistes du second œuvre, auprès desquels le gros des effectifs prêtait main forte.

La compétence venait après quelques heures de pratique. La proximité de la décharge des matériaux nous a permis de récupérer force moellons, ainsi que des pierres pour les murs en pierre sèche : une belle mise en pratique du recyclage écologique .

Les gros engins de chantier (tractopelles d'adhérents) alternant avec le petit outillage d'amateurs prêté par les participants, faisaient avancer le « chmilblick », à tel point que nous voilà en juin avec un édifice très esthétique autant intérieur qu'extérieur .

Une chambre froide neuve, achetée et installée, répondra aux exigences d'hygiène prônées par les services vétérinaires et la haute hiérarchie de la chasse. Ceci devenait une condition sine qua non de la poursuite des battues au gros gibier. La mise en commun de cet équipement avec les associations de chasse voisines a permis de faire face à cet investissement.

Quand couperons-nous le ruban de l'inauguration ? A la rentrée, après l'été et les vacances, certainement.

Il est encore temps, pour ceux dont le volontariat était un peu « tiède » jusqu'ici de se joindre à nous pour avoir la fierté de dire plus tard : **« J'y étais !!! »**

Le Président, M. Cambou

Mairie de Limogne

Secrétariat : du lundi
au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30,
sauf le jeudi après-midi.

Adresse :
9 Place de la Mairie — BP 2
46260 Limogne en Quercy

Tél : 05.65.31.50.01
Fax : 05.65.24.34.93
Email : mairie.limogne@wanadoo.fr

Permanence CPAM

Tous les mardis en période
scolaire de 15h à 16h
au 1er étage de la mairie.

Assistante sociale du Conseil Général

Contact auprès du centre
médico-social de St Géry
Tél : 05.65.53.47.70
Les rendez-vous ont lieu
au 1er étage de la mairie.

Lot Aide à domicile

Soutien aux personnes pour
l'entretien de la maison et
les gestes de la vie quotidienne.

Contact Pascaline Massanes
et Evelyne Gauchet
Tél. : 0.805.69.69.46

Conciliateur de justice

Permanence sur Rdv à Limogne
le 2e lundi du mois en après-
midi, à Cahors le 3e mercredi du
mois. Contact auprès du Secréta-
riat de Mairie de Limogne

Tél. : 05.65.31.50.01

Déchetterie de Limogne

Heures d'ouverture :

- **Lundi et mardi : 14h à 18h**
- **Mercredi et vendredi : 9h à 12h**
- **Samedi : 14h à 17h**

Fermeture les jeudis et dimanches.

Adresse : Z.A. de Rigounenque, derrière le stade.

Tél. : 05.65.31.49.23

Encombrants

Dépôt obligatoire à la déchetterie.

En cas d'impossibilité, ramassage le 1er samedi du mois sur inscription auprès de la mairie.

Nuisances sonores

Extrait arrêté préfectoral permanent :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, ne peuvent être effectués que :

- **Les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h**
- **Les samedis entre 9h et 12h et entre 15h et 19h**
- **Les autres jours entre 8h30 et 19h30.**

L'intégralité de ce bulletin municipal
est édité sur du papier 100% recyclé.

Naissance du site internet de la mairie

Un graphisme agréable, une navigation simplifiée, l'actualité en un clic, des accès rapides, découvrez le site internet de la municipalité de Limogne en Quercy.

Vous y trouverez toutes les informations concernant le village, les liens vers vos démarches administratives, les adresses de professionnels, la vie associative et ses activités, le calendriers des festivités, le bulletin municipal...

Mis en place par des élus municipaux et un passionné d'informatique, Frédéric Boulpicante, ce nouvel espace se veut réactif et dynamique.

Il est destiné à évoluer, et la mairie reste à votre entière disposition pour vous écouter, améliorer cet outil créateur de liens.

Venez naviguer entre toutes les entités de la commune, venez découvrir la richesse de cette ruralité, venez partager vos idées...

http://mairie-limogne.fr/index.html

Règles relatives à l'affichage urbain sur la commune

Comme vous le savez, la période estivale est particulièrement riche en évènements, ce qui est un atout pour notre territoire. Mais corollairement, elle est aussi susceptible d'entrainer un affichage dit « sauvage ». Ces affiches sont posées de manières intempestives et sans aucune demande d'autorisation préalable, dans le domaine public et sur des supports inappropriés.

Cette pratique, vous le savez, est interdite par le cade de l'environnement, le code de la route, ainsi que le code de la voirie routière, et peut à ce titre faire l'objet de sanctions pénales prononcées par le Procureur de la République.

Au-delà de ces aspects réglementaires, « l'affichage sauvage » nuit à la qualité du cadre de vie, à l'image de notre territoire et présente un danger en matière de sécurité routière.

Nous savons votre attachement à ces questions et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous sensibiliser aux bonnes pratiques afin de se conformer à la loi.

Toutefois, et parce que nous sommes soucieux de la valorisation des évènements se déroulant sur notre territoire, symboles de tout un art de vivre et moteurs de l'attractivité touristique, la commune a mis en place un dispositif dit « d'affichage libre ». Celui-ci est réservé à l'affichage des associations à but non lucratif, y compris celle des autres communes environnantes et accessible sans autorisation préalable.

Civisme...

...et stationnement

Nous constatons que nombre de véhicules locaux se trouvent en stationnement interdit, peut-être parce que les conducteurs ne prêtent plus attention aux panneaux de signalisation.

Ceux-ci ont été mis en place face à l'obligation que nous avons de ne pas bloquer la circulation : notamment rue de Cénevières d'où interviennent les véhicules du centre de secours.

Nous faisons donc appel à votre discipline pour le respect de ces interdictions.

Nous sommes conscients du manque d'espaces de stationnement, les jours de marché notamment.

Nous espérons que les démarches actuellement entreprises aboutiront rapidement et nous permettrons de vous offrir de nouvelles possibilités

Nous vous remercions de votre compréhension.

...et ordures ménagères

Le nombre de sacs poubelles trouvés au pied des containers nous laissent à penser que le couvercle de ces derniers est parfois trop haut ou trop lourd.

Avant d'envisager une solution pour les rendre plus accessibles, nous faisons appel à votre civisme pour ne pas générer de pollution visuelle et olfactive, ceci dans l'intérêt commun.

Eco-défis : les artisans s'engagent en faveur de l'environnement

La chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot et le Parc naturel régional des Causses du Quercy ont décidé d'unir leurs efforts pour accompagner et soutenir les pratiques en faveur de l'environnement réalisés par les entreprises artisanales.

L'opération s'intitule « Eco-défis ». Elle s'adresse aux artisans situés sur le territoire du Parc. L'idée est de valoriser les entrepreneurs engagés dans des démarches environnementales, à travers l'obtention d'un label « Eco-défis » attribué par le Parc et la Chambre des Métiers.

Pour participer à cette opération de niveau national, mais innovante dans le département du Lot, il suffira aux artisans volontaires de relever 3 défis, choisis au préalable parmi 6 thèmes : la prévention des déchets, la gestion des déchets, l'eau, l'énergie, les écoproduits et les transports. Ces défis peuvent par exemple consister à maîtriser ses consommations, optimiser le tri des déchets, de favoriser les produits biologiques et bien d'autres actions encore ! Bien évidemment, l'artisan pourra choisir plusieurs défis d'une même catégorie et également des défis déjà réalisés dans son entreprise.

Les artisans du territoire du Parc seront donc sollicités courant juin pour participer à cette opération. En s'engageant, les artisans bénéficieront d'un accompagnement personnalisé dans leur démarche mais aussi d'une valorisation de leur action par le Parc et la Chambre des Métiers.

Vous êtes artisan, cette opération vous intéresse et vous souhaitez davantage d'informations, contacter : Caroline Salvin au 05 65 24 20 50.

Aides aux travaux d'économie d'énergie

Vous êtes propriétaire occupant, et votre logement a plus de 15 ans.

Vous souhaitez faire des travaux (isolation, chauffage) afin de réaliser des économies d'énergies significatives.

Le revenu fiscal de référence de votre ménage ne dépasse pas certains plafonds : de 11 614 euros pour 1 personne à 27 316 euros pour 5 personnes.

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux », vous pouvez bénéficier d'aides importantes, notamment :

- De l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : 20 à 35% du montant des travaux
- De l'Etat : 1 600 € à 2 100€ selon la commune dans laquelle vous êtes domiciliés
- Du Conseil Général : financement des études liées aux travaux
- Du Conseil Général : aide de 1 500€.

Renseignements auprès de :

- la Délégation locale de l'ANAH au 05 65 23 61 67
- le Conseil Général du Lot au 05 65 53 44 83
- www.anah.fr/habitermieux

Les nouveaux Limognaises et Limognais

- **Arnaud CHALMANDRIER** réside rue de Cénevières depuis octobre 2011
- **Patrick et Chantal JACOB** ont emménagé rue des Murets en novembre 2011
- **Raymond, Marie-Paule PLAS et leurs enfants** habitent rue de Vidaillac depuis mars 2012
- **La famille STIEGLER** réside au mas de Gascou depuis avril 2012
- **Géraldine PERRET** habite rue du Tonnelier depuis mai 2012

Les naissances

Nous sommes heureux de vous annoncer leur venue au monde.

- **Emi,** née le 23 juin, fille de **Jean-Pierre Mongérand et Claire Laumet**

Les mariages

Avec nos compliments et tous nos vœux de bonheur.

- **Nadia Mauguin et Claude Gille** célébré le 12 mai
- **Christelle Pinsard et Eddy Ouzounian** célébré le 7 juillet

Les décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées.

- **Madame Christiane Lavoisière (Rippa),** le 16 janvier à l'âge de 87 ans
- **Monsieur Paul Malgoire,** le 3 mars à l'âge de 89 ans
- **Madame Simone Costes (Faurie),** le 29 mars à l'âge de 84 ans
- **Monsieur Bruno-Emmanuel Johnson,** le 4 avril à l'âge de 71 ans
- **Monsieur Fernand Fourès**, le 15 avril à l'âge de 91 ans
- **Madame Raymonde Burglis (Loubeau)**, le 18 mai à l'âge de 91 ans
- **Madame Antoinette Delpellegrino (Orême),** le 28 juin à l'âge de 75 ans

Les créations d'activité

OK'Bab

Restauration rapide.
19 place Jean-Louis Belvezet
De 11h à 14h et de 17h30 à 22h30. Fermé lundi et mardi.
Tél. : 09.53.70.32.37

Artisan-maçon

Pascal SINGLANDE
Tél. : 06.10.26.08.61

Ceci n'est pas une... horlogerie

Galerie d'art Guy MAGOSSE

De 10h à 12h30 et de 17h à 19h30 les vendredi, samedi et dimanche.
Tél. : 06.49.44.05.46

A propos de Limogne infos

Le bulletin municipal que vous tenez entre les mains a été entièrement conçu, écrit, illustré et imprimé par les élus et les employés municipaux, à la mairie de Limogne, avec le concours des associations de notre village.
Ce journal est le vôtre, donnez-nous votre avis, n'hésitez pas à nous écrire, à nous adresser un courriel.

Email :
mairie.limogne@wanadoo.fr